

VIE & VALLEES

Les informations de votre Communauté de communes



Vallées du
Haut-Anjou
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

N°5 SEPTEMBRE 2026



magazine

DOSSIER / P12

**Proximité et coopération
au quotidien : la gouvernance
de la CCVHA**



Renversant ! Lors du week-end du 31 mai et du 1^{er} juin, le festival du HA, qui s'est tenu sur la commune des Hauts-d'Anjou, a mis à l'honneur, comme chaque année, le cirque, le rire et la musique. Ici, sur les bords de Sarthe, la compagnie Volte-Cirque dans ses œuvres...



Sommaire

En actions

Habiter et bien vivre	p 4-5
Sortir	p 6-7
Construire l'avenir	p 8-9
Habiter et bien vivre	p 10-11

Dossier

CCVHA-Communes : une gouvernance partagée	p 12-19
--	---------

De vous à nous

PLUI : une expo à l'automne	p 20
Courrier des lecteurs	p 21

Portraits de territoire

Du sport sur mesure pour une meilleure santé	p 22
24h dans la vie de la responsable Tourisme	p 23

Transitions

Des légumes et des kilowattheures	p 24
Roulez tranquille : votre vélo est à l'abri !	p 25

Rencontre

Graver dans la matière et la mémoire	p 26
---	------

Évènement

Mondial du Lion : le rendez-vous de votre automne	p 27
--	------

Et si tu m'expliquais ?

L'intelligence artificielle	p 28
-----------------------------------	------

Découvertes

Nos coups de cœur lecture	p 29
En selle pour l'échappée bocagère	p 30
Un réseau local connecté aux grandes véloroutes	p 31

Votre info pratique

Le schéma de mutualisation	p 32
----------------------------------	------

3 SUJETS, 3 QUESTIONS À...

Nooruddine Muhammad

**Président de la Communauté
de Communes des Vallées
du Haut-Anjou**



Quelle actualité marquante retenez-vous en cette rentrée 2026 ?

Le principal événement de la rentrée, c'est l'ouverture de notre nouvelle crèche à Champigné. Plus moderne, plus grande et mieux isolée, la crèche Libel'Lune nous permet de mieux répondre aux besoins des familles qui se sont installées sur notre territoire. Bien entendu, ces dernières ont toujours la possibilité de choisir une solution de garde individuelle avec une assistante maternelle.

Quels sont les autres projets qui ont avancé au cours des derniers mois ?

Grâce au soutien de la Région, la CCVHA peut poursuivre l'achat de matériel informatique pour ses écoles. Et grâce à l'appui de l'État, elle a achevé l'aménagement de sa nouvelle aire d'accueil des gens du voyage sur les Hauts-d'Anjou. Mais je n'oublie pas non plus l'aide de l'Agence de l'Eau pour notre nouvelle station de Sceaux-d'Anjou, ni l'action du Département qui a permis l'achèvement de la Vélo Francette sur notre territoire. Le développement des Vallées du Haut-Anjou doit beaucoup à l'ensemble de ses partenaires institutionnels.

Ce numéro présente le fonctionnement de la CCVHA. De quelle façon se démarque-t-il de celui d'autres intercommunalités ?

Nous avons souhaité associer les acteurs du territoire à nos travaux, notamment au travers du Conseil de développement et des Fabriques Territoriales. Notre projet culturel de territoire, par exemple, a été réfléchi avec les habitants. Je vous invite d'ailleurs à inscrire les différentes dates de la saison *Habille-toi, on sort !* dans votre agenda ! Mais notre marque de fabrique réside surtout dans une coopération très avancée avec les communes. Les conseillers communautaires sont non seulement très régulièrement informés des travaux de la CCVHA, mais ils sont invités à participer massivement à ses commissions. 80 % des membres des commissions sont des élus municipaux. Construire ensemble un avenir commun est, je le crois, une réalité quotidienne en Vallées du Haut-Anjou.

VIE & VALLEES

Vallées du
Haut-Anjou
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Édité par la Communauté de communes des Vallées du Haut-Anjou,
Place Charles de Gaulle 49220 Le Lion-d'Angers - Tél. 02 41 95 31 74
Directeur de la publication : Nooruddine Muhammad, Président • Rédaction :
service communication • Conception graphique et mise en page : rc2c.fr
Photo de couverture : © Nicolas Averty • Photos : © Solène Bailly (p.27),
© Département de Maine-et-Loire (p.31) • Impression : SETIG - Abelia Imprimeur •
Distribution : La Poste - Mediaposte / Dépôt dans les lieux publics : ASURE Services
• Tirage : 17 000 exemplaires sur papier PEFS ou FSC
Dépôt légal : ISSN 3076-5420

Le magazine Vie & Vallées de votre intercommunalité est distribué dans toutes les boîtes aux lettres des 15 communes des Vallées du Haut-Anjou, y compris Stop Pub (2 numéros par an, l'un en octobre, l'autre au printemps).

Vous ne recevez pas votre magazine ?

Merci de nous le signaler à communication@valleesduhautanjou.fr en indiquant vos nom, prénom et adresse.

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux

Pour suivre l'actualité et les informations pratiques de votre intercommunalité : [f](https://www.facebook.com/valleesduhautanjou) [You Tube](https://www.youtube.com/valleesduhautanjou) [in](https://www.linkedin.com/company/valleesduhautanjou)
@valleesduhautanjou
N'hésitez pas à liker et à partager les infos !



Habiter & bien vivre

Libel'Lune : la nouvelle crèche prend son envol

Située dans le lotissement de la Croix, à Champigné, commune déléguée des Hauts-d'Anjou, la nouvelle crèche Libel'Lune ouvre ses portes à la rentrée. Présentation de la nouvelle crèche en compagnie d'Elise Berrué, sa directrice.

Comment se compose l'équipe du multi-accueil et quels modes de garde proposez-vous ?

Avec deux recrutements, l'équipe est constituée de 7 professionnelles : 2 éducatrices de jeunes enfants (dont la responsable), 2 auxiliaires de puériculture et 3 professionnelles titulaires du CAP Petite Enfance. Nous sommes ouverts de 7h30 à 19h. Libel'Lune propose de l'accueil régulier avec horaires fixes ou variables. Nous nous adaptons aux besoins des parents. Il est également possible de nous solliciter pour un accueil occasionnel.

Comment a été pensé le nouvel équipement ?

L'équipe a été associée aux aménagements des différents espaces, comme la pièce de vie centrale,

que nous avons retravaillée avec l'architecte. C'est dans cet espace, pensé pour favoriser les moments de socialisation que nous accueillerons et accompagnerons les jeunes enfants. Avec un hall d'entrée, une salle de propreté, la pièce de vie, un espace cuisine et quatre chambres, la nouvelle crèche est plus spacieuse. Elle comprend aussi un grand espace extérieur avec un bac pour le jardinage. Les repas, adaptés aux besoins des jeunes enfants, continueront à être préparés dans la cuisine de la structure.

Quels nouveaux projets allez-vous mettre en place dans cette nouvelle crèche ?

Nous allons d'abord prendre possession des locaux et continuer nos échanges avec l'école, la bibliothèque, l'EHPAD, et, depuis cette année, avec

« Notre mission est d'accompagner chaque jeune enfant dans son développement en respectant son rythme et ses besoins et dans un environnement sécurisant et bienveillant où il peut grandir en toute confiance. »

Élise Berrué



l'accueil de loisirs. La mise à jour du projet pédagogique, avec nos nouveaux collègues, nous amènera à envisager une sensibilisation à la communication gestuelle pour mieux comprendre les besoins des enfants en situation de handicap ou qui ne parlent pas encore. ●

En pratique



Libel'Lune
Rue du Stade - Champigné
(Les Hauts d'Anjou)
Horaires : 7h30-19h
du lundi au vendredi

Inscriptions pour janvier 2027 :

E-mail :
ma-libellune-pdl@vyv3.fr
Tél : 02 41 42 02 81



PAROLE D'ÉLUE

Brigitte Olignon,
Vice-Présidente
Petite Enfance - Jeunesse



« La réalisation de ce nouvel équipement, comme pour tous les chantiers d'importance, s'est faite sur le temps long. Mais nous sommes très heureux de proposer ce nouveau multi-accueil aux familles du territoire. Plus grand, plus moderne, plus agréable à vivre, Libel'Lune remplacera avantageusement Chantelune. Il continuera cependant avec la même équipe de professionnels, compétents et investis, et la crèche poursuivra ses partenariats avec la bibliothèque, les écoles maternelles et la résidence des Acacias pour les personnes âgées. »



en chiffres

18 places

**1,15 M€
de travaux**

2 postes créés

**12 mois
de travaux**

264 m² en plus

Pensez au Relais Petite Enfance...

Les assistants maternels de la CCVHA sont disponibles pour accueillir vos jeunes enfants. Grâce à un accompagnement personnalisé, respectueux des besoins et du rythme de chacun, votre enfant pourra évoluer dans un environnement calme, familial et sécurisant. Il pourra découvrir progressivement la vie en collectivité à travers les interactions avec les autres enfants accueillis au domicile, ou lors des temps d'éveil et de rencontres organisés par le Relais Petite Enfance. ●

Retrouvez toutes
les informations
auprès du RPE de
votre secteur :



Informations
sur l'accueil
chez un
assistant
maternel :



Et à l'accueil occasionnel !

Un besoin d'accueil ponctuel pour votre tout petit ? Pour faire découvrir à votre enfant la vie en collectivité et se socialiser. Pour vous libérer du temps (aller à un rendez-vous, faire des démarches, assister à une formation, suivre un stage...) ou pour compléter votre mode d'accueil habituel (pendant les vacances scolaires ou le mercredi par exemple). **Quelques heures, à la demi-journée ou à la journée, des places sont disponibles dans les 6 structures du territoire. ●**

Retrouvez-les ici !



Sortir, s'épanouir

Habille-toi, on sort ! chapitre V



La saison culturelle *Habille-toi on sort !* 26-27 est parue : vous la trouverez en encart dans ce numéro. Le service culturel et les partenaires du territoire vous proposent un large choix de spectacles et d'événements. Profitez de ces rendez-vous ouverts à tous les publics et tous les âges sur l'ensemble du territoire ! ●



Retrouvez *Habille-toi on sort !* en ligne ici

Spectacles : appel aux volontaires et bénévoles, rejoignez l'équipe !

Assister à un spectacle, c'est bien. Y participer, c'est encore mieux ! L'équipe d'*Habille-toi on sort !* accueille tous les bénévoles qui ont envie de s'impliquer dans cette aventure artistique et culturelle. Pour 1 heure ou pour toute la soirée : vous vous engagez comme vous voulez ! La convivialité est le maître mot de ces rendez-vous, n'hésitez pas à nous rejoindre ! ●

Contact : culture@vallesduhautanjou.fr

« Pour Mentir Lo Minimo, je suis arrivé une heure avant le début du spectacle, pour aider l'équipe à installer le public en salle. Après le spectacle, un petit coup de main pour le rangement et une belle rencontre avec les artistes ! »

Antoine, bénévole

Bibliothèques : des bénévoles indispensables



Ils assurent les permanences, accueillent les lecteurs et participent à l'animation des 26 bibliothèques du territoire. Les bénévoles constituent un maillon essentiel du réseau de lecture publique des Vallées du Haut-Anjou. Pour saluer leur engagement et leur implication, la CCVHA a organisé, le 11 juin dernier à Erdre-en-Anjou, son premier temps convivial des bénévoles. Une occasion pour eux de faire connaissance, d'échanger sur leurs expériences et de renforcer les liens entre les différentes bibliothèques. ●

Si vous aussi, vous souhaitez devenir bénévole dans votre bibliothèque, faites-vous connaître en écrivant à : reseau.bibliothèques@valleesduhautanjou.fr

Près de 2 000 participants aux semaines Enfance-Famille

En avril dernier, les Semaines Enfance-Famille ont une nouvelle fois rencontré un large succès. Grâce à l'implication des partenaires de l'opération, l'événement a suscité une réelle dynamique au service des familles, illustrant la richesse du travail collectif réalisé sur le territoire.

Ce projet a permis de favoriser les échanges, de proposer des activités variées et gratuites à destination des parents et des enfants mais également de valoriser les autres acteurs, du territoire : accueils de loisirs, bibliothèques, multi-accueil, RPE... ●

en chiffres

44
animations
proposées

1 918
participants
réunis



Du nouveau à la Maison des Adolescents

Implantée depuis plus d'un an sur le territoire, la Maison des Adolescents (MDA), propose des temps de rencontre avec les adolescents ou leurs proches dans 3 communes du territoire. A la rentrée 2026, elle s'adapte pour mieux répondre aux besoins des jeunes et faciliter leur accès à ces espaces d'écoute et d'accompagnement neutre, gratuit et confidentiel :

- **au Lion-d'Angers :**
accueil à Recréajeunes,
le mercredi (15h-19h)
en semaine impaire.
- **au France Services de Val d'Erdre-Auxence :**
accueil le mercredi (15h-19h)
en semaine paire.
- **au France Service des Hauts-d'Anjou :**
accueil les jeudis (15h-19h)
en semaine paire. ●



Rendez-vous le 9 octobre

Une soirée pour les ados du territoire

La traditionnelle soirée jeunesse destinée aux 11-17 ans fera son retour le vendredi 9 octobre, à la salle Émile Joulain au Lion-d'Angers. Comme chaque année, cet événement festif, encadré par les professionnels du service jeunesse, s'adressera à tous les adolescents du territoire.

En 2025, 272 jeunes avaient participé à cette soirée. Cette nouvelle édition sera enrichie par des actions de prévention autour de la santé mentale, afin de favoriser le dialogue et la sensibilisation sur ces enjeux essentiels. ●



Inscription et programme seront disponibles prochainement dans les services jeunesse !



Construire l'avenir

Une aire d'accueil des gens du voyage mise aux normes

L'aire d'accueil des gens du voyage de la commune déléguée de Châteauneuf-sur-Sarthe (commune des Hauts-d'Anjou) est en cours de réhabilitation. Cette opération va permettre la mise aux normes du site et assurera ainsi un meilleur confort de vie pour les futurs usagers.

Dans le cadre de sa compétence obligatoire de gestion des aires d'accueil des gens du voyage, la CCVHA gère les aires de la commune déléguée du Louroux-Béconnais (Val d'Erdre-Auxence), du Lion-d'Angers et de la commune déléguée de Châteauneuf-sur-Sarthe (Les Hauts-d'Anjou). La vétusté de l'aire de Châteauneuf a amené la collectivité à engager une réhabilitation complète du site avec une mise aux normes de ses équipements.

Une gestion déléguée à une société spécialisée

Cette dernière passe notamment par la construction d'un bloc sanitaire par emplacement et l'aménagement d'un local d'accueil pour le gestionnaire. La capacité d'accueil reste inchangée : 3 emplacements comportant chacun 2 places de véhicules. Débutés au mois de mai dernier, les travaux s'achèveront à l'automne 2026.

L'aire sera gérée par le prestataire exerçant cette mission pour le compte de la CCVHA : la société SG2A L'Hacienda, spécialisée dans la gestion des aires d'accueil. Deux agents assureront, comme sur les autres sites, la médiation avec les usagers, les travaux de maintenance, le contrôle des entrées et des sorties, le suivi comptable, et veilleront au respect du règlement intérieur. ●

En chiffres

6
mois de
travaux

274 000 € HT
Coût de l'opération

208 000 €
d'aides de l'Etat dans le cadre du plan
France Relance et de la DSIL (Dotation de Soutien
à l'Investissement Local)

Construire l'avenir

Sceaux-d'Anjou : une station d'épuration écologique et plus performante

De janvier et septembre, une nouvelle station d'épuration des eaux usées est en construction à Sceaux-d'Anjou. Ce nouvel équipement, réalisé dans le cadre du Schéma directeur d'assainissement de la CCVHA, sera plus performant. Livraison prévue à la rentrée.

Mise en service en 2007, l'actuelle station d'épuration de Sceaux-d'Anjou a atteint sa

capacité de traitement maximale (450 équivalents habitants) et elle ne répond plus aux exigences réglementaires. Depuis de mois de janvier, la construction d'un nouvel équipement a donc commencé à proximité de la station existante, sur les emplacements des anciennes lagunes de la commune, remblayées en 2007. En raison de contraintes techniques, il a été décidé de démanteler en totalité la station actuelle, au fur et à mesure de son remplacement par ce nouvel équipement.



x1,5 

**augmentation
de la capacité
de la station**

940 000 € HT
**dont 65% par la CCVHA
et 35% par l'Agence de
l'Eau Loire Bretagne**

Des roseaux pour filtrer

Cette nouvelle unité de traitement permettra une remise aux normes et une augmentation de la capacité de traitement, avec un passage à une capacité de 750 équivalents habitants. Elle utilisera le procédé déjà mis en place en 2007 utilisant des filtres plantés de roseaux. Une solution écologique éprouvée, peu énergivore et performante. Le cabinet d'étude IRH de Beaucouzé (49) est en charge de la maîtrise d'œuvre et les travaux sont réalisés par la société E.R.S.E (Etude Réalisation de Station d'Épuration) basée à Rochecorbon (37). Ils se termineront au mois de septembre après une période de 2 mois d'essais de fonctionnement destinée à tester l'installation. En complément, le projet prévoit la réattribution d'un espace de stockage aux services techniques de la commune des Sceaux-d'Anjou. ●

Reconstruction du France Services : planning respecté

Le chantier de re-construction du France Services de la commune des Hauts-d'Anjou, après l'incendie de mai 2025, suit le planning prévu. La mise hors d'eau et hors d'air est achevée et les travaux d'agencement avec un nouvel isolant en fibre de bois sont bien avancés au 1er étage. Après la déconstruction intégrale du bloc France Services et partielle (toiture et charpente) du bloc mairie LHA, le bâtiment a retrouvé son volume prévu. Le planning d'une livraison de l'équipement en février 2027 est respecté. ●



Habiter & bien vivre

Le projet social de territoire : avec vous et pour vous !

La première étape du projet social de territoire (PST) des Vallées du Haut-Anjou a été lancée au mois de mai dernier. Elle a consisté en un questionnaire en ligne adressé à tous, pour identifier les besoins et les attentes des habitants. Une fois ces besoins identifiés, l'objectif du PST est de construire une politique sociale tenant compte des réalités du territoire. Le questionnaire a abordé 6 thématiques : le cadre de vie, la famille, la santé, l'accès aux droits, les seniors et le handicap et l'animation de la vie sociale. En complément, trois tables rondes ouvertes à tous ont été organisées en juin et en juillet.

Vous nous avez répondu !

Merci à vous ! Vous avez été près de 800 à nous répondre. Un échantillon plutôt représentatif du territoire :

Une rentrée participative avec la Fabrique Territoriale

Pour établir un premier diagnostic, l'ensemble des propositions émises au cours de la première phase sera analysé à la rentrée.

La seconde phase d'élaboration du PST sera la Fabrique Territoriale. Il s'agit d'un outil de participation citoyenne où habitants, représentants associatifs, partenaires institutionnels, techniciens et élus du territoire seront conviés à venir partager une présentation du territoire et prendre connaissance des besoins et attentes de sa population.

Pensée pour être accessible à tous, elle permettra, dans une démarche de co-construction, de définir les grandes orientations du territoire en matière d'action sociale et de services à la population. ●

De 3 bassins de vie :
Lion-d'Angers : 39,8 %
Hauts-d'Anjou : 32,4 %
Val-d'Erdre-Auxence : 27,8 %

*Principalement des femmes : 80 %
Une majorité d'actifs : 72 % de 26-59 ans
Et de familles : 45 %*

Quelques attentes exprimées :

- *Parentalité : un espace ressources et de rencontres pour les parents*
- *Habitat : des dispositifs d'amélioration souvent méconnus*
- *Animations : des propositions d'animation de la vie sociale à renforcer*
- *Santé : des difficultés d'accès à certaines spécialités*

Prévenir la perte d'autonomie des séniors

Les ateliers pour les séniors, proposés depuis plusieurs années par le Centre intercommunal d'action sociale (CIAS), sont reconduits en 2026. Prévention routière et mobilité, découverte des usages du numérique ou ateliers intergénérationnels en lien avec les espaces Jeunes : ils ont pour objectif de préserver la santé et de favoriser l'autonomie des personnes âgées.

Cette année, le CIAS a décidé de mettre l'accent sur le maintien chez soi en bonne santé. Des ateliers nutrition, donnant les clés d'une alimentation saine en cuisinant chez soi, et des ateliers sur la prévention des chutes, seront privilégiés. Les solutions d'adaptation du logement seront aussi abordées. D'une façon plus générale, l'objectif de la programmation du CIAS est de donner les moyens aux séniors de rester plus longtemps à leur domicile et dans de meilleures conditions.

Les contenus des ateliers, les dates et les lieux choisis sont établis et partagés avec des acteurs du territoire, comme le service Animation Séniors de la commune des Hauts d'Anjou, l'association Familles Rurales d'Erdre-en-Anjou ou encore Anjou numérique. La programmation du CIAS vient compléter et conforter l'ensemble des actions menées sur le territoire en direction des séniors. ●



En chiffres

9 cycles d'actions collectives CIAS + 3 cycles Partenaires

372 ateliers CIAS

90 ateliers partenaires

503 participants

72 ans l'âge moyen des participants

Le guide du bien-vieillir revient !

Début septembre, une nouvelle édition du « guide Bien Vieillir 2026 » sera disponible en ligne, dans toutes les mairies et structures France services du territoire. La plupart des ateliers proposés dans ce guide sont gratuits car ils bénéficient du soutien de la Commission des Financeurs du Maine-et-Loire. ●

Consultez le guide du bien vieillir 2026 :



Novembre sans tabac

Dans le cadre du Contrat local de santé (CLS), la CCVHA vous partage son implication, en novembre prochain, dans la 10^e édition du mois sans tabac. Vous pouvez retrouver toutes les ressources pour vous aider à arrêter la cigarette. Participer à un défi peut multiplier par 5 les chances d'arrêter la cigarette ! ●

www.mois-sans-tabac-paysdelaloire.fr/accueil



Du matériel informatique pour les écoles

Depuis 2018, la CCVHA soutient le développement des usages du numérique en milieu scolaire. Cette année, elle a financé des achats de matériel informatique (vidéoprojecteurs interactifs, tablettes...) pour un montant de 265 000 €. Dans le cadre du Contrat Pays de la Loire 2026 signé avec la Région, cette dernière soutient l'initiative à hauteur de 180 000 €. ●





DOSSIER



Proximité et coopération au quotidien : la gouvernance de la CCVHA

Comment la Communauté de communes prend-elle ses décisions ? Qui participe à leur élaboration ? La Communauté de communes des Vallées du Haut-Anjou exerce de nombreuses compétences qui touchent directement la vie des habitants : développement économique, enfance-jeunesse, gestion de l'eau, mobilités, culture ou encore action sociale.

Pour construire ces politiques publiques, elle s'appuie sur plusieurs instances qui permettent d'associer les élus communautaires, les maires, les conseillers municipaux et les acteurs du territoire.

Un mode de gouvernance fondé sur le dialogue, la proximité et l'intelligence collective. ●



Qui décide à la CCVHA ?

LE BLOC INSTITUTIONNEL

Le Conseil communautaire : une assemblée qui représente toutes les communes

Les 48 conseillers communautaires des 15 communes de la CCVHA sont élus pour une durée de 6 ans par les habitants à l'occasion des élections municipales et communautaires. Les communes sont représentées par un nombre de sièges lié à leur nombre d'habitants, allant de 1 à 10.

Le Conseil communautaire constitue l'organe essentiel de l'intercommunalité. C'est en effet lui qui vote le budget principal et les budgets annexes (comme celui de l'assainissement), qui décide de la fiscalité communautaire (taux et tarifs des taxes et redevances).

Le Bureau communautaire : préparer et piloter l'action

Composé du Président, de 10 Vice-Présidents et de 5 autres conseillers communautaires, le Bureau communautaire compte 16 membres. Élu par le Conseil, il joue un rôle essentiel dans le processus de prise de décision. Son rôle consiste à proposer les orientations stratégiques de la Communauté de communes. Une fois une décision approuvée par l'assemblée communautaire, il en supervise la mise en œuvre.



Installation du conseil communautaire - avril 2026

Le président est l'exécutif de la CCVHA. Il est épaulé dans son action par les vice-présidents auxquels il confie des délégations.

La Conférence des maires : un lieu de dialogue permanent

La Conférence des maires regroupe les maires des 15 communes, les maires des 18 communes déléguées et les membres du Bureau communautaire. C'est une instance de débat, de concertation et d'échange qui permet aux représentants des communes de formuler des avis et des préconisations sur l'action de la CCVHA. ●

Comment un projet se concrétise...

LA COMMISSION
prépare

LE BUREAU
propose

**LA CONFÉRENCE
DES MAIRES**
est avisée

LE CONSEIL
délibère

LE PRÉSIDENT
et les Vice-Présidents
mettent en œuvre

**LES FABRIQUES
TERRITORIALES**
établissent un
diagnostic

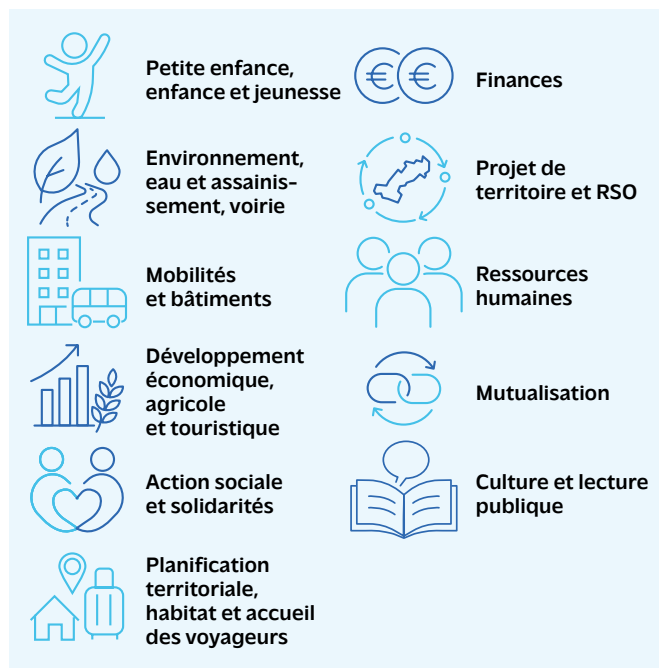
LE CODEV
propose
des avis





Les commissions : là où les projets prennent forme

Espaces essentiels de l'action communautaire, les commissions thématiques permettent aux élus de travailler les questions relatives à la mise en œuvre d'une politique publique dans un domaine donné. Présidées par un vice-président, elles sont au nombre de onze.



Ainsi, avant d'être examiné par le bureau et inscrit à l'ordre du jour du conseil communautaire, un projet est instruit et préparé par la commission qui en a la charge. ●

UNE GOUVERNANCE OUVERTE AUX HABITANTS

Le Conseil de Développement

Le Conseil de Développement (Codev) est une instance qui permet la participation des acteurs du territoire. Il se compose de 28 citoyens représentant la société civile dans les secteurs suivants : économie et tourisme, culture et patrimoine, sports et loisirs, social et sanitaire, environnement, éducation et jeunesse. Il participe du débat public et contribue à enrichir la décision politique. Il est par exemple consulté pour l'élaboration du projet de territoire et des documents de planification comme le PLUi.

Les Fabriques territoriales

Pour élaborer son projet de territoire, sa politique culturelle ou sa politique sociale, la CCVHA a mis en œuvre une méthode de concertation réunissant les élus, les partenaires et les habitants du territoire. Ces Fabriques territoriales recensent les besoins des habitants pour établir un diagnostic partagé qui permet, ensuite, de construire une politique territoriale dans un domaine donné. Des Fabriques territoriales ont ainsi été au départ du projet de territoire et du projet culturel territorial. Une autre est en cours pour élaborer le projet social de territoire. ●





Favoriser la participation de toutes les communes...

Une coopération formalisée par le pacte de gouvernance

La Communauté de communes et ses communes membres élaborent actuellement un pacte de gouvernance commun pour la période 2026-2032. Il s'agit d'un document qui fixe leurs relations juridiques et financières ainsi que leur mode de fonctionnement.

Il permet de renforcer les liens avec les communes, de mieux faire connaître l'action intercommunale, d'améliorer la participation de tous les élus du territoire aux instances de la CCVHA et de renforcer la coopération des communes et de l'intercommunalité.

Il accorde, par exemple, une place privilégiée à la Conférence des maires. Cette dernière, qui est informée de tous les projets majeurs en préparation, est réunie avant chaque Conseil communautaire. Les maires peuvent également solliciter le Président pour ajouter un sujet à l'ordre du jour du Conseil communautaire à venir.

80 % de conseillers municipaux dans les commissions

Chaque commission thématique est composée de son Vice-Président, de quatre conseillers communautaires et de 20 conseillers municipaux. Au total, 8 membres des commissions sur 10 sont des représentants des 15 communes du territoire. Une commune est donc représentée par son ou ses délégués communautaires et par des conseillers municipaux. Cette ouverture permet d'associer directement les élus municipaux à la préparation des projets communautaires. ●

De plus, la Communauté de communes peut aussi être représentée par des conseillers municipaux au sein d'institutions extérieures, comme les syndicats mixtes gérant la collecte et le traitement des déchets ou la gestion des bassins versants.



Sans oublier la parité !



Dans le cadre de la politique de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO) menée par la CCVHA depuis 2019, le pacte de gouvernance prévoit que la composition du Conseil communautaire et du bureau respectent, autant que possible, la parité homme-femme.

Le Bureau communautaire mis en place en avril 2026 compte ainsi 7 femmes pour 9 hommes. Les autres sièges du conseil sont occupés par 16 femmes et 16 hommes. L'objectif est presque atteint !

et de tous les conseillers municipaux

Quatre actions, en direction des élus et des agents, permettent de renforcer les liens entre l'intercommunalité et les 15 communes des Vallées du Haut-Anjou. Elles sont complétées par le schéma de mutualisation de plusieurs services administratifs qui travaillent à la fois pour la CCVHA et pour une ou plusieurs communes.



Les conseillers municipaux sont destinataires du dossier (ordre du jour, note de synthèse, annexes) de chaque conseil communautaire avant chaque conseil communautaire. Ils sont ainsi informés des dossiers abordés et des décisions qui seront soumises à l'approbation du conseil.



Chaque année, l'ensemble des élus municipaux sont destinataires du rapport d'activité de la CCVHA. Ce document, qui présente les actions réalisées par la CCVHA au cours de l'année écoulée, propose une vue d'ensemble du fonctionnement et des résultats de la Communauté de communes.



Le Président de la Communauté de communes effectue chaque année une tournée des conseils municipaux pour échanger directement avec les élus des communes sur les politiques menées par la CCVHA et sur les projets en cours et à venir.



Une fois, au moins, par trimestre, les services communautaires et communaux se réunissent pour se coordonner dans la mise en œuvre des décisions actées. Ces réunions permettent de maintenir une dynamique de coopération et de collaboration entre les agents des différentes collectivités.



la mutualisation ou le partage des services : un atout pour le territoire

La cohésion territoriale, entre la CCVHA et les communes, se traduit aussi par un soutien de la Communauté de communes aux communes dans le fonctionnement de leurs services. En 2016, un schéma de mutualisation a été engagé sur la base du volontariat. Cette mutualisation, au sein de laquelle 11 communes se sont engagées, concerne les ressources humaines, la comptabilité, les marchés publics, la communication et l'infogérance des systèmes d'information.

Concrètement, cela se traduit par :

- un accompagnement expert et une sécurisation des procédures d'achat public
- une gestion des ressources humaines professionnalisée et prenant en compte les exigences du dialogue social
- des outils de communication alliant modernité et efficacité.

EN CHIFFRES**LE TERRITOIRE****36 611** habitants**15** communes**18** communes déléguées**LE BUREAU****16** membres**LE CONSEIL****48** Conseillers communautaires**7 à 8** réunions par an**2** réunions par trimestre**LA COMPOSITION DU CONSEIL****1 siège :** Chambellay, Chenillé-Champteussé, Juvardeil, La Jaille-Yvon et Montreuil-sur-Maine**2 sièges :** Grez-Neuville, Miré, Saint-Augustin-des-Bois, Sceaux-d'Anjou et Thorigné-d'Anjou**4 sièges :** Bécon-les-Granits**6 sièges :** Le Lion-d'Angers et Val d'Erdre-Auxence**7 sièges :** Erdre-en-Anjou**10 sièges :** Les Hauts-d'Anjou**LES COMMISSIONS****11**

commissions thématiques

25

membres dont 20 conseillers municipaux

LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT**28** citoyens**LA MUTUALISATION****11** communes adhérant au schéma de mutualisation**270** agents mutualisés

FOCUS SUR...

Les séminaires du territoire



En 2025, le thème du séminaire était l'IA, animé par Patrice Razet.

Chaque année, les élus du territoire sont invités à participer à un séminaire de travail abordant une problématique stratégique. Ces temps d'échanges permettent d'aborder les grands enjeux structurants et transversaux avec l'éclairage d'un expert technique ou scientifique. Lors des dernières éditions, les réflexions ont porté sur les enjeux en matière d'aménagement et dans le contexte du ZAN (zéro artificialisation nette), la gestion durable du cycle de l'eau, l'adaptation des territoires au changement climatique ou encore l'appréhension de l'intelligence artificielle par les collectivités. Revenons sur ce dernier sujet avec Patrice Razet, animateur du séminaire 2025.

Quelles utilisations peuvent être faites de l'IA par une collectivité ?

Patrice Razet : Elles sont très nombreuses. Je crois beaucoup au volet prédictif et analytique : anticiper la fréquentation d'une cantine municipale au regard des années précédentes et de la météo, prédire les canalisations d'eau les plus susceptibles de sauter... L'intelligence artificielle est une opportunité formidable de faire parler les énormes quantités de données à disposition des collectivités. À condition bien sûr de savoir les collecter et les exploiter.

Quelles ont été les évolutions récentes, depuis un an, dans ce domaine ?

PR : Je vois trois évolutions majeures en un an : d'abord, la vitesse à laquelle les utilisateurs se saisissent de ces technologies. Nous sommes désormais 6/10 à l'utiliser régulièrement. Ensuite, une puissance de calcul qui explose et rend chaque jour les résultats de l'IA plus performants. Enfin, l'IA agentique qui n'est plus uniquement une barre de recherche qu'on interroge, mais qui peut désormais être programmée pour effectuer des tâches à votre

place, en prenant la main sur des fichiers dans votre ordinateur.

Quelles préconisations adresseriez-vous à une mairie sur l'utilisation de l'IA ?

PR : Bien faire attention à ce que l'IA ne vienne pas dégrader la relation avec les habitants et usagers. Je ne crois pas aux petits robots conversationnels audio ou texte, ni aux contenus rédigés avec l'IA. Les mairies sont parmi les rares lieux de service public à encore proposer un accueil ouvert, des guichets que l'on peut appeler ou à qui on peut écrire. Ne remplaçons pas la relation humaine par des robots. Cela dégraderait la confiance dans le service public. ●





PLUi : une expo à l'automne

Le diagnostic du territoire est désormais finalisé. Il dresse un état des lieux complet du territoire et de ses enjeux. Consultable en ligne, il sera synthétisé et présenté à la rentrée dans une exposition itinérante.

Avant de définir les règles d'urbanisme qui encadreront le développement du territoire, le PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) s'appuie aujourd'hui sur un diagnostic territorial approfondi. Ce travail d'analyse dresse un état des lieux complet de notre intercommunalité à travers une dizaine de thématiques : habitat, économie, agriculture, tourisme, mobilités, sobriété foncière, environnement...

Concilier environnement et développement

Notre territoire est attractif et dynamique. Concilier résilience, préservation et valorisation de notre environnement, adaptation au changement climatique, tout en garantissant un développement harmonieux de notre territoire sera l'un de nos principaux défis.

Pour rendre ce diagnostic accessible à tous, une exposition sera organisée à la rentrée. Elle présentera, thème par thème, les principaux enjeux et chiffres clés issus du diagnostic territorial. ●

Le diagnostic territorial complet est disponible sur le site internet de la CCVHA :



Les enjeux du
futur **PLUi**

Restez connectés !

Les dates et lieux de l'exposition PLUi seront précisés prochainement sur le site internet de la CCVHA.

Essentiel

Participez à la concertation : votre avis compte ! Abordant de nombreuses thématiques de notre quotidien, le PLUi nous concerne tous. Vos contributions permettront de construire ensemble un territoire où il fait bon vivre, habiter, se déplacer et travailler.

Vous pouvez transmettre vos observations :

- **dans le registre de concertation** à votre disposition au siège de la CCVHA, ou dans votre mairie
- **par courriel** à concertation-PLUi@valleesdu-hautanjou.fr
- **par courrier** à l'attention de Monsieur le Président de la Communauté de communes des Vallées du Haut-Anjou, Place Charles de Gaulle, 49 220 Le Lion-d'Angers.



Courrier des lecteurs

Une question sur un service, ou juste besoin d'une information ? N'hésitez pas à nous envoyer vos messages à communication@valleesduhautanjou.fr. Nous ne manquerons pas d'y répondre dans un prochain numéro.

Avec ma petite-fille, nous nous rendons régulièrement à la bibliothèque près de chez nous lorsqu'elle vient pour les vacances. J'aimerais m'impliquer davantage et savoir comment faire pour devenir bénévole en bibliothèque, si ça prend du temps et quel est le rôle des bénévoles ?

Anne-Marie, 69 ans, Brissarthe

Merci, Anne-Marie, pour votre intention de vous engager pour la lecture. Ne vous inquiétez pas, il n'y a rien de compliqué. Le réseau des 26 bibliothèques de la CCVHA repose en effet sur près de 300 bénévoles qui jouent un rôle essentiel. Il s'agit, entre autres, de faire découvrir le plaisir de lire aux enfants, de partager vos coups de cœur littéraires, de rencontrer des lecteurs... Concrètement, il y a des permanences à assurer, des achats de livres à faire ou des animations à organiser en équipe.

 **Pour en savoir plus, écrivez-nous à :**
reseau.bibliotheques@valleesduhautanjou.fr



Je souhaite vendre ma maison. Quelles démarches dois-je faire pour mon installation d'assainissement individuel ? Est-ce à moi ou à l'acheteur de procéder à la mise aux normes ?

Anne-Laure, 52 ans, Chambellay

En France, si une maison est équipée d'un assainissement non collectif (fosse toutes eaux, fosse septique, micro-station...), il existe des obligations spécifiques lors de la vente. Le propriétaire doit fournir à l'acquéreur un rapport de contrôle de l'installation datant de moins de 3 ans. S'il ne dispose pas de ce rapport, le propriétaire doit faire réaliser un nouveau contrôle. Il est effectué par le SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif). Si l'installation est conforme, aucune démarche supplémentaire. Si l'installation n'est pas conforme, le rapport du SPANC indiquera les éventuels défauts et/ou travaux à réaliser, mais le propriétaire pourra vendre son bien. Pour la mise aux normes, sauf accord particulier entre les deux parties, c'est l'acheteur qui sera tenu de réaliser les travaux. Ce dernier disposera d'un délai maximal d'un an à compter de la date de signature de l'acte authentique de vente.

 **Plus d'infos :**



J'ai un projet de reprise d'entreprise sur une commune de la CCVHA. J'ai monté un dossier de financement des travaux d'agrandissement du local. Quelles sont les démarches à faire pour bénéficier d'un prêt Initiative Anjou ?

Adam, 28 ans, Vern-d'Anjou

Sur notre territoire, une quinzaine de prêts d'honneur sont accordés chaque année pour la création et la reprise d'entreprises. Pour être soutenu, un projet de reprise doit, a minima, maintenir les emplois. Vous bénéficierez d'un suivi dans le montage de votre dossier et ce prêt à 0% pourra compléter votre apport personnel pour faciliter l'obtention du prêt bancaire. Les étapes à suivre sont les suivantes : rencontrer l'animateur/trice locale du réseau Initiative Anjou ; constituer votre dossier sur une plateforme sécurisée en ligne ; présenter votre projet au comité d'agrément. Composé de professionnels, il se réunit tous les mois. La décision est rendue immédiatement à l'issue de la présentation.

 **Plus d'infos :**





Du sport sur mesure pour une meilleure santé

Le centre Nexus Sport Santé Performance a ouvert ses portes le 29 juin dernier dans la zone d'activité de la Sablonnière, au Lion-d'Angers. Pour pratiquer ou reprendre une activité physique ou pour améliorer ses performances sportives, il propose un accompagnement sur mesure.

Quel a été votre parcours avant d'ouvrir votre entreprise ? Comment avez-vous monté votre projet ?

Ophélie Moreau : Je suis enseignante en activité physique adaptée depuis 2016. Après avoir obtenu mon diplôme à l'IFEPSA aux Ponts-de-Cé, j'ai travaillé dans un centre sport santé à Beaucouzé. Il y a 3 ans, j'ai lancé mon projet en ciblant la région du Lion d'Angers. J'ai été accompagnée par la CCVHA, la mairie et le Réseau Initiative Anjou. Les travaux ont commencé en avril et ont duré 3 mois. Aujourd'hui, l'équipe compte 7 personnes : 4 kinésithérapeutes, 1 ostéopathe, 1 sophrologue arrivé en septembre et moi-même, en tant qu'enseignante en activité physique adaptée.

Quel type de service proposez-vous ? Comment se passe le premier rendez-vous ?

OM : Notre établissement propose un programme adapté à chaque situation : reprise d'activité ou amélioration des performances pour les plus sportifs. Notre objectif est de permettre à chacun de bouger en toute sécurité, quels que soient son âge, son niveau ou son état de santé. Notre local de 500 m² comporte un plateau technique, un espace santé, deux cabines d'aquabike et des vestiaires sécurisés. Chaque professionnel dispose d'un cabinet ou d'un box dédié pour recevoir ses patients ou adhérents.

La première étape passe par un contact par courrier électronique, téléphone ou sur notre appli. Nous proposons ensuite un rendez-vous découverte gratuit de 30 minutes ou un bilan sport santé complet pour évaluer les capacités physiques et construire un accompagnement

personnalisé, qui se fait en cours collectif, en coaching par petit groupe ou avec des séances individualisées.

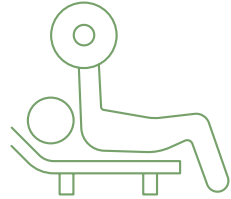
Quels sont vos projets pour la suite ?

OM : Il s'agit d'abord de consolider notre activité, puisque nous avons ouvert il y a deux mois. Nous avons cependant 3 cabinets disponibles. Notre projet prévoit en effet la possibilité de compléter notre équipe avec 3 nouveaux professionnels : un diététicien, un psychologue et un médecin du sport. Ce serait l'idéal pour améliorer notre offre de santé par le sport ! ●



Centre Nexus Sport Santé Performance
4, impasse Jean Bertin
Le Lion-d'Angers
07 59 62 47 36 contact@nexus-sportsanteperformance.fr




500 m²

EN CHIFFRES

7 professionnels

20 000 €
de prêt Initiative Anjou



la responsable du service tourisme

Derrière la politique touristique de la CCVHA, qui vise à mettre en valeur l'ensemble des atouts du territoire, Charlène Pinon, responsable du service tourisme, est en charge de la préparation technique des différents dossiers et de leur mise en œuvre sur le terrain.

Petit aperçu des coulisses qui rendent possible les balades à pied, à cheval ou en vélo en Vallées du Haut-Anjou.

8 h 45

Repérage terrain de la future boucle équestre-VTT entre Thorigné-d'Anjou et Sceaux-d'Anjou, avec la chargée de projet Itinérance de l'Office de tourisme de l'Anjou bleu. Étape essentielle pour valider la faisabilité technique et l'intérêt touristique et paysager de la boucle.

11 h 30

Retour au bureau pour échanger en visio avec le bureau d'études en charge du projet de voie verte de l'Oudon. Préparation de la future réunion d'information à destination

des propriétaires et des exploitants agricoles situés à proximité du tracé pressenti.

14 h 00

Finalisation du dossier de financement annuel auprès du Département pour l'entretien des sentiers de randonnée pédestres inscrits au Plan Départemental des Itinéraires de promenade et Randonnée (PDIPR).

15 h 30

Réunion technique avec le Comité Départemental de Randonnée Pédestre (CDRP) et les chantiers d'insertion en charge de l'entretien du balisage. L'objectif est de s'assurer de l'accessibilité des sentiers de randonnée pour le début de la saison touristique.

17 h 00

Échange téléphonique avec Anjou Tourisme sur la charte graphique des totems de départ des boucles équestres-VTT pour une future déclinaison à l'échelle du département.

18 h 30

Présentation du diagnostic tourisme aux élus de la Commission Planification territoriale afin de leur faire part des constats et enjeux du territoire sur cette thématique. ●



Agrivoltaïsme : des légumes et des kilowattheures

En juin dernier, l'EARL Lallaouret, située à Chenillé-Champteussé, a inauguré une serre maraîchère agrivoltaïque. Un choix qui conjugue optimisation de la production agricole et énergie renouvelable.

Développée sur une surface de près de 4 hectares, la serre protège les plantations en leur garantissant des conditions tempérées et ombragées. Elle permet aujourd'hui une production maraîchère sécurisée face aux aléas climatiques et plus diversifiée comprenant radis, salades, céleris, blettes, carottes, haricots, pommes de terre, fèves, poivrons, melons et pastèques. Le dispositif permet un allongement significatif des périodes de production. Véritable abri climatique, il optimise également le confort de travail des salariés.

D'une puissance installée de 4,6 MWc, l'installation photovoltaïque permet de produire 5 600 MWh/an d'électricité locale, soit l'équivalent de la consommation électrique annuelle d'environ 2 500 habitants.

La consommation électrique de 2 500 habitants

Ce projet s'inscrit pleinement dans les objectifs de production d'énergie solaire du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) élaboré à l'échelle du Pays de l'Anjou Bleu en 2021. De par sa configuration et ses cultures adaptées au changement climatique, il correspond également aux principes de la charte agrivoltaïque adoptée par les élus communautaires en 2025.

Un bel exemple de développement agricole maîtrisé qui s'intègre parfaitement dans le paysage des activités déjà présentes sur ce site.

PAROLE D'ÉLU



Jean-Pierre BRU,
vice-président en charge
de l'Environnement,
de l'Eau et l'Assainissement
et de la Voirie

« C'est une réalisation qui compte pour notre territoire. Elle contribue à la souveraineté énergétique et alimentaire, ainsi qu'à la décarbonation. Cette serre agrivoltaïque illustre la mise en œuvre d'une transition énergétique qui se construit avec les exploitations agricoles au service de l'économie locale. »



Roulez tranquille : votre vélo est à l'abri !

Bon pour la santé et pour l'environnement, le vélo a tout pour plaire. Pour en développer la pratique, la CCVHA vient de déployer une dizaine d'abris vélos. Elle prépare également la réalisation de nouvelles liaisons cyclables entre ses différentes communes.

En installant 10 nouveaux équipements sécurisés de stationnement vélos sur son territoire, la CCVHA propose aux cyclistes de déposer leurs vélos sans craindre le vol. Cette opération d'ampleur permet de proposer 60 emplacements dans les six communes qui ont décidé de participer au projet : Bécon-les-Granits, Grez-Neuville, Le Lion-d'Angers, Saint-Augustin-des-Bois, Thorigné-d'Anjou et Val d'Erdre-Auxence. Situés à proximité des arrêts des lignes de cars régulières et des aires de covoiturage, ils permettent de combiner le vélo avec ces autres modes de transport. ●



PAROLE D'ÉLUE

Véronique LANGLAIS
vice-présidente en charge des mobilités et des bâtiments

« Développer les pistes cyclables est indispensable, mais il faut aussi permettre aux habitants de stationner leurs vélos en toute confiance. Le stationnement sécurisé est un maillon essentiel de la chaîne des déplacements. Cette opération montre la pertinence de solutions simples qui facilitent concrètement les déplacements du quotidien. »

52 097 €

c'est le montant de l'opération

50 %

du projet sont financés par l'État dans le cadre du Fonds Vert



De nouvelles liaisons à l'étude...

Après l'achèvement d'une première liaison entre Bécon-les-Granits et Val d'Erdre-Auxence cet été, de nouveaux tracés sont envisagés, dans le cadre du schéma cyclable de l'intercommunalité, pour conforter la pratique du vélo sur l'ensemble du territoire de la CCVHA. Un deuxième itinéraire de 3 km sera aménagé, courant 2027, pour relier Thorigné-d'Anjou au Lion d'Angers. Il s'agit d'une piste cyclable, dans les deux sens de circulation, longeant la route départementale D770. Pour améliorer le confort des cyclistes, la piste sera insérée sur les accotements de la RD et séparée par des bordures. Cette liaison viendra de sécuriser les trajets réguliers à vélo qui sont déjà effectués sur cet axe.

Emma-Özlem Kaya : graver dans la matière et la mémoire

Artiste graveur, de double culture franco-turque, Emma-Özlem Kaya exerce son art dans l'Atelier 2Bis à Châteauneuf-sur-Sarthe (commune déléguée des Hauts-d'Anjou). Elle partage sa passion avec des élèves du territoire, des artistes locaux et même avec le Pays du Soleil Levant.

Quel a été votre parcours avant d'ouvrir votre atelier en Vallées du Haut-Anjou ?

Emma-Özlem : J'ai une double culture, partagée entre la Turquie et la France. Après avoir commencé par m'intéresser à la peinture, j'ai découvert la gravure à Angers et je me suis perfectionnée à l'École des Beaux-Arts. J'ai ouvert un premier atelier à Châteauneuf en 2013 et je suis dans mon local actuel depuis un peu plus de 10 ans.

En quoi consiste votre métier ? Quelles techniques utilisez-vous ?

Emma-Özlem : Pour réaliser une œuvre, je passe toujours par une phase d'écriture qui me permet de réaliser une esquisse. Puis, je choisis une technique en fonction du résultat que je souhaite obtenir.



On peut graver dans beaucoup de supports différents tels que le bois, le lino, le métal. Une fois le dessin gravé, on encre la plaque, qui est ensuite placée dans une presse mécanique, pour effectuer les tirages papier.

Pouvez-vous nous parler du projet « D'haïkus et de cuir » auquel vous avez participé ?

Emma-Özlem : Il s'agit d'un projet pédagogique concocté avec deux enseignants du collège Jacques Prévert. Les élèves de leurs classes de 4^e ont redécouvert le métier de tanneur en visitant une entreprise de la commune. Ils ont pu comprendre les techniques de fabrication actuelles, ainsi que celles ayant récemment disparu. Ils ont ensuite réalisé avec moi des gravures à l'eau-forte, que j'ai eu le plaisir d'exposer dans mon atelier en mai dernier.

Et quels sont vos projets ?

Emma-Özlem : Tout au long de l'année, je propose des stages d'initiation à la gravure, sur rendez-vous, dans mon atelier. Ils me permettent de partager mon métier avec le public.

J'aime aussi m'associer avec d'autres artistes, comme Adeline Bertin, écrivaine et journaliste basée à Brissarthe. Cet été, nous avons proposé « l'échappée créative » : un atelier d'écriture et de gravure sur une journée. J'ai également eu la chance de rencontrer Kazuhiro Nishimura, qui a relancé la fabrication du maekake, un tablier traditionnel japonais. Vous pouvez retrouver quelques-uns de ses tabliers sérigraphiés dans mon atelier. Un autre exemple de savoir-faire à préserver. ●



Atelier 2Bis
19, rue Nationale
Châteauneuf-sur-Sarthe
(Les Hauts-d'Anjou)
06 09 53 23 85
Entrée libre ou sur rendez-vous :
Mercredi, vendredi et samedi
10h-12h30 & 15h-18h30





Mondial du Lion Crédit Mutuel : le rendez-vous incontournable de l'automne

Du 15 au 18 octobre prochain, le Parc départemental de l'Isle Briand au Lion-d'Angers vibrera au rythme de l'élite mondiale du concours complet d'équitation. Événement phare de notre territoire, le Mondial du Lion Crédit Mutuel transcende le simple cadre sportif pour s'affirmer comme un vecteur économique majeur et une grande fête populaire.

Le Mondial, c'est avant tout une expérience à partager. Durant trois jours et demi, le parc de l'Isle Briand se métamorphose en un immense théâtre de nature, de sports et d'émotions. Au fil d'une balade dans le parc, petits et grands pourront s'émerveiller sur le mythique cross. Le parcours réserve son lot de frissons avec ses obstacles somptueux sculptés dans le bois : les incontournables comme le hibou, l'aigle ou le passage du gué, mais aussi plusieurs nouveautés inédites sont à découvrir cette année !

Du grand spectacle à vivre en famille ou entre amis

Au-delà du sport, le site s'animaera au rythme des animations musicales et fanfares. Les plus jeunes ne seront pas en reste grâce au Village des P'tits Lions, entièrement dédié aux animations pour les plus petits.

Que ce soit pour développer votre réseau professionnel ou partager un moment magique en famille, le Mondial du Lion vous attend pour une édition 2026 spectaculaire.

Ce rendez-vous populaire et sportif constitue, pour les acteurs professionnels des Vallées du Haut Anjou, une opportunité en or de dynamiser leurs relations stratégiques.

Un accélérateur de business pour les entreprises locales

Cette année, l'Espace Panoramic s'impose comme le lieu privilégié pour marquer les esprits des clients et des partenaires d'une entreprise. Situé face à la carrière d'honneur, cet espace VIP offre un confort absolu avec cocktail, écrans de diffusion et interventions d'experts. Une occasion unique de développer son réseau tout en partageant un événement international. ●



Devenir partenaire



La CCVHA sera présente dans le village dès la première journée. Pour nous y retrouver, pensez à la billetterie en ligne. Petit rappel : il est nécessaire de prendre un billet par personne pour chaque journée.

À noter

Du 15 au 18 octobre 2026,
Parc départemental de l'Isle Briand
Le Lion d'Angers

Billetterie : www.mondialdulion.com
Contact : contact@mondialdulion.com - 02 41 96 09 00



EN CHIFFRES

42^e édition

25
nations

45 000
spectateurs

300
bénévoles

100
exposants



Mais qu'est-ce que l'IA ?

L'intelligence artificielle, en abrégé IA, est une technologie qui permet à un ordinateur ou à une machine de réaliser des tâches qui demandent habituellement de réfléchir. C'est parce qu'elle est déjà présente dans nos vies que ce sujet a fait l'objet du séminaire réunissant les élus du territoire en septembre dernier.

Elle peut, par exemple, répondre à des questions, écrire un texte, traduire une langue, reconnaître des images ou créer des dessins.

Pour fonctionner, l'IA apprend à partir de très nombreuses informations, notamment celles disponibles sur Internet. Aujourd'hui, on la retrouve dans de nombreux outils : les assistants en ligne, les traducteurs

automatiques, les applications qui créent des images, les logiciels qui transforment la parole en texte ou encore les sites qui proposent des vidéos ou des produits personnalisés.

L'IA peut faire gagner du temps et aider à apprendre ou à créer, mais il est important de vérifier les informations qu'elle donne, car elle peut parfois se tromper. Son utilisation doit être responsable et éthique.



- ☒ Gain de temps et de productivité
- ☒ Analyse de grands volumes de données
- ☒ Libération des tâches répétitives
- ☒ Accélération de la recherche
- ☒ Aide au diagnostic médical

L'IA, BONNE OU MAUVAISE IDÉE ?



- ☒ Désinformation et fausses informations
- ☒ Suppression d'emplois
- ☒ Atteinte à la vie privée
- ☒ Consommation en eau et en électricité
- ☒ Utilisation malveillante

L'IA peut se tromper : toujours vérifier les informations !

VRAI
OU ?
FAUX

VRAI FAUX



L'intelligence artificielle peut comprendre un texte et générer du contenu.



Les traducteurs automatiques font partie des outils utilisant l'intelligence artificielle.



L'intelligence artificielle produit toujours des informations exactes.



L'intelligence artificielle peut être utilisée pour automatiser des tâches répétitives.

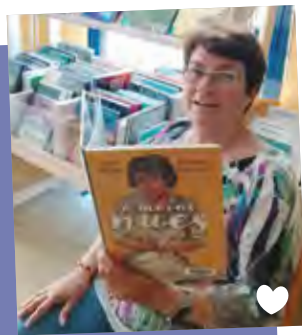
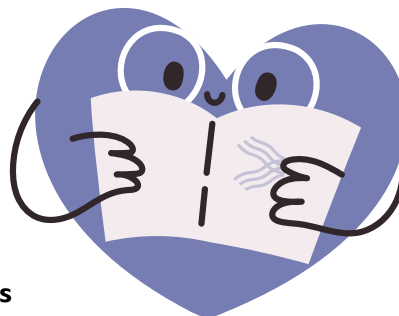


La protection des données personnelles est un enjeu important lié à l'utilisation de l'intelligence artificielle.

Dans vos bibliothèques

Nos coups de cœur lecture

Vos bénévoles et vos bibliothécaires du réseau de bibliothèques vous soumettent leurs coups de cœur et leurs conseils lecture...



Le coup de Jeunesse de **Martine**

À mains nues de Leïla Slimani, dessins de Clément Oubrerie

« Fiction librement inspirée de la vie de Suzanne Noël chirurgienne, féministe, femme libre et déterminée » ainsi est présentée cette BD,

donc tout pour me plaire ! Et c'est vrai que le destin de cette femme est exceptionnel. Née en 1878, dans une famille bourgeoise, elle se marie à 20 ans avec un médecin réputé. Refusant une existence toute tracée, Suzanne Noël décide de reprendre des études, passera le baccalauréat en candidate libre et fera des études de médecine. Chirurgienne : diplômée à l'époque où peu de femmes l'étaient, elle va redonner vie aux visages des "gueules cassées" de la Première Guerre Mondiale et développer par la suite la chirurgie esthétique. C'est une pionnière en ce domaine. Féministe : elle milite pour la liberté des femmes et la reconnaissance du droit de vote. Femme libre : elle entend mener son existence en toute liberté, aura un amant, divorcera à l'amiable de son mari à une époque où on subissait dans ce cas l'opprobre de la société (on est au début du XX^e siècle). Hâte de lire le tome 2 !

Martine, bénévole à Sceaux-d'Anjou



Le coup de Jeunesse de **Laurence**

Grand prince d'Alexia Stresi

Simone a longtemps été saunière dans un village du Pays de Retz, qu'elle n'a jamais quitté. À 85 ans, elle n'aime pas l'imprévu, source de contrariétés.

Alors la disparition d'un lourd crapaud de ciment qui orne sa pelouse, c'est étonnant et bien contrariant. Mais cela va motiver Simone à chercher des réponses, notamment à la bibliothèque, sur des sujets tels que le bouddhisme ou la peinture de Pierre Soulages. Ce roman, tendre et malicieux, nous rappelle qu'il est important de s'émerveiller à tout âge et de cultiver la curiosité. Le ton léger et vivant d'Alexia Stresi nous emporte !

Laurence, Bénévole au Lion d'Angers



Le coup de Jeunesse de **Maryline**

Night of the living cat de Hawkman et Mecha-roots. Série en cours 7 tomes.

À partir de 12 ans

Dans le futur, le monde est dominé par les chats ! Un terrible et mystérieux virus sévit et transforme peu à peu les derniers humains en boules de poils. Si un chat se frotte à quelqu'un, celui-ci se transforme immédiatement en chat. L'humanité pourra-t-elle lutter contre son envie de caresser ces adorables créatures et survivre dans ce monde félin ? Avec ce manga, moment de détente garanti. Série délirante, addictive, qui se lit facilement, à partir de 12 ans, sans violence, avec beaucoup d'humour ; les adultes remarqueront les nombreux clins d'œil de films comme Alien, Mad Max... Attention par contre, après avoir découvert ce coup de cœur : si vous croisez un chat, vous ne le regarderez plus de la même façon !

Maryline, bibliothécaire



Retrouvez ces documents
dans votre réseau de bibliothèques !

En selle pour découvrir l'Échappée bocagère !

Après le succès de la première boucle équestre du Lion d'Angers « Entre rives et Villages de charme » inaugurée en 2025, la CCVHA poursuit le développement de son offre d'itinérance par un tout nouveau parcours équestre-VTT reliant Thorigné-d'Anjou à Sceaux-d'Anjou.

Connectée à la boucle du Lion d'Angers, « L'Échappée bocagère », nouveau parcours de 24 kilomètres, propose désormais un réseau de plus de 50 kilomètres de randonnée pour les amateurs de cheval et de VTT. Cette 2^e boucle vient conforter l'identité équestre de notre territoire, terre d'équitation depuis plus d'un siècle, ainsi que de sport de pleine nature.

Un paysage façonné par l'élevage

Idéal pour s'évader au cœur du bocage, ce circuit, inscrit au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR), le chemin invite à découvrir un paysage façonné par l'élevage et remarquablement préservé. Conçue en partenariat avec le GIP Anjou Tourisme, le Comité Régional de Tourisme Équestre, l'Office de tourisme de l'Anjou bleu et les communes de Thorigné-d'Anjou et de Sceaux-d'Anjou, « L'Échappée bocagère » a été mise en service en juillet dernier. Elle dévoilera également la nouvelle signalétique de départ aux couleurs de l'Anjou à la rentrée. ●



PAROLE D'ÉLU



Joël ESNAULT,
Vice-président en charge du développement économique, touristique et agricole

« Après une première boucle valorisant l'univers équestre de l'Isle Briand, la rivière et le patrimoine bâti de nos Villages de charme, nous vous invitons désormais à changer de décor et à vous laisser séduire par la magie de notre bocage. Que vous soyez passionnés de cheval ou de VTT, ce nouveau parcours, fruit d'un remarquable travail partenarial, porte aujourd'hui le réseau à plus de 50 kilomètres d'itinéraires qualifiés. Afin que chacun profite sereinement de cette immersion en pleine nature, les cavaliers et vététistes parcourront l'itinéraire en sens opposé, garantissant la cohabitation de tous les passionnés. »

Réouverture de la boucle du Lion d'Angers

La boucle du Lion-d'Angers « Entre rives et Villages de charme », dédiée jusque-là à la pratique équestre, a été suspendue pendant plusieurs mois en raison des travaux réalisés sur le chemin de halage de la Mayenne (Vélo Francette). Elle est de nouveau en service avec la possibilité, désormais, de la parcourir à VTT en sens opposé.

+ d'infos

Retrouvez toutes les balades et randonnées en Vallées du Haut-Anjou !



Un réseau local relié aux voies vertes nationales

EN CHIFFRES

2,6 km
le dernier tronçon
aménagé

100 %
de continuité cyclable
entre Angers et
La Jaille-Yvon

402 000 €
C'est le montant
des travaux

Si le Département et les intercommunalités, comme la CCVHA, aménagent des itinéraires cyclables de proximité, leur raccordement au réseau national des grandes voies vertes et véloroutes - Vélo Francette, Loire à Vélo, Régalante, Vélomaritime - représente un enjeu stratégique.

La vélo Francette entièrement achevée en Maine- et-Loire !

Avec la mise en service du 7^e et dernier tronçon du chemin de halage de la Mayenne, en juillet dernier, les cyclistes peuvent désormais emprunter un itinéraire continu, homogène et sécurisé depuis Angers, point de connexion avec la Loire à Vélo, jusqu'à la Jaille-Yvon. Depuis 2010, le Département de Maine-et-Loire a réalisé 36 km de voie verte sur le tracé de la Vélo Francette. La dernière section, longue de 2,6 km, relie la Roche-Chambellay (commune de Chambellay) à Montreuil-sur-Maine. Son inauguration officielle est prévue à la rentrée.

L'aménagement de cette dernière portion, située au cœur de l'Espace naturel sensible de la vallée de la Mayenne, a fait l'objet d'études environnementales approfondies afin de préserver les milieux naturels traversés, notamment les berges, la ripisylve et les habitats associés. Dans le cadre des mesures compensatoires réglementaires, 2 500 m² de zones humides seront recréés sur les communes de Montreuil-sur-Maine et de Grez-Neuville. Financée avec le soutien de l'État, de la Région Pays de la Loire et du Département de Maine-et-Loire, cette opération renforce l'attractivité touristique de la vallée de la Mayenne et participe au développement économique local. La fréquentation du chemin de halage génère chaque année près de 4,5M € de retombées économiques directes pour les hébergements et les commerces implantés le long de l'itinéraire.

Le centre-ville du Lion d'Angers désormais connecté à la Vélo Francette

Une nouvelle liaison cyclable relie directement la Vélo Francette au centre-ville du Lion d'Angers. Cet itinéraire est désormais jalonné dans le Parc départemental de l'Isle

Briand, valorisant le site touristique et permettant aux cyclotouristes de rejoindre aisément les services de proximité (les hébergeurs, dont le camping, les restaurateurs, l'Office de tourisme et les commerces de proximité). Cette liaison marque le premier jalon de la future voie verte de l'Oudon, un itinéraire de 13 km actuellement en projet et qui permettra, à terme, de rejoindre le Segréen et plus largement le réseau cyclable breton.



Votre info pratique

Retrouvez dans chaque numéro de Vie & Vallées une info utile sur un service de la CCVHA, sous forme de mémo pratique détachable. Vous pouvez découper cette page et l'afficher sur votre réfrigérateur ou sur votre bureau afin de garder un œil dessus !



Vallées du
Haut-Anjou

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

La carte administrative de la CCVHA

48

conseillers
communautaires



Nombre de conseillers
communautaires
par commune

15

communes

36 611

habitants



+ Connectez-vous pour en savoir plus :
valleesduhautanjou.fr/
[le-schema-de-mutualisation/](#)